

Présentation du dossier 32 « *Face aux ruptures, être prêt.* »

Les lignes qui suivent visent à replacer l'article que vous allez lire dans le cadre général du prochain dossier du [Cercle Maréchal Foch](#), « *Face aux ruptures, être prêt* ».



CERCLE
MARÉCHAL FOCH

Novembre 2025

Face aux
ruptures,
être prêt.

32

En effet, début 2025, le Cercle Maréchal Foch diffusait via THEATRUM BELLI son dossier de réflexion n° 31 « [Le temps des ruptures](#) ». S'appuyant sur le vote récent de la loi de programmation militaire 2024-30, le dossier prenait acte des nouvelles formes de conflictualité, du retour de la force désinhibée comme composante des relations interétatiques, du choc culturel que le retour de la guerre en Europe orientale constituait pour les populations « *apaisées* » de l'Union européenne, vivant dans un espace sans frontières, sans ennemi, sans idéologie collective...).

On y évoquait les enjeux nationaux et internationaux, les défis technologiques et capacitaires, les questionnements éthiques et moraux qui découlaient de ce « *changement d'époque* ».

Un nouveau dossier, n° 32, est en cours de rédaction, intitulé « **Face aux ruptures, être prêt** ». Sans empiéter sur le rôle des organismes officiels et s'inspirant de la version 2025 de la revue nationale stratégique, il vise à dégager des principes généraux ou des orientations plus techniques qui pourraient soutenir les réflexions de tous ceux que le sujet de la défense nationale, dans le cadre européen, intéresse et, aujourd'hui, préoccupe. Ce dossier se refuse à un pessimisme qui encombre souvent les analyses de la situation actuelle et, en contrepoint de ce pessimisme du chemin à parcourir, entend mettre en avant un optimisme d'action et du but atteignable. Il entend cependant rester lucide et réaliste en s'appuyant sur l'expérience du passé, lointain comme plus récent...

Les allusions à « *l'entre-deux guerres* » étant nombreuses aujourd'hui, la première partie du dossier regroupera quelques éclairages sur les années 1935-1940. Il ne s'agit pas réécrire « *L'étrange défaite* » sans le talent de Marc Bloch, mais de choisir dans les prémices de la catastrophe de 1940 quelques instants où, avec le recul, il paraît incompréhensible qu'un voyant rouge ne se soit pas allumé sur le tableau de bord national, ou plutôt, s'étant allumé, pourquoi il fut si difficile de se préparer à l'épreuve qui s'annonçait.

Plus près de nous, la deuxième partie fait appel directement à nos rédacteurs, tous acteurs de la fin de guerre froide et de « *la guerre mondiale de la France* » pour reprendre le titre d'un livre récent de Michel Goya. À partir de la fin des années 1970, et surtout de 1990, les armées françaises (et l'on s'intéressera plus particulièrement à l'armée de Terre) ont été placées dans des situations opérationnelles imprévues, lointaines et exigeantes, dans un contexte de réduction de leurs moyens. De l'avis général, si les buts politiques furent loin d'être toujours atteints, les buts militaires le furent, avec plus ou moins de publicité, au prix d'efforts, y compris humains, souvent occultés. Cette partie récapitulera certains de ces efforts et permettra, nous l'espérons, de croire au « *succès des armes de la France* » pour les défis qui s'ouvrent désormais à nos armées.

La troisième partie se lancera dans l'exercice de la prévision dont on sait la difficulté, surtout, pour reprendre la boutade célèbre, lorsqu'elle traite de l'avenir. Il s'agira en fait d'un exercice de conviction de la part de rédacteurs qui, forts de leur expérience passée mais également de leur enracinement dans les réalités du moment, mettront sur la table « *de la nourriture pour l'esprit* », sans obligation de consommer !

Innovation majeure par rapport aux dossiers précédents, nous avons choisi de ne pas attendre d'avoir réuni l'ensemble des contributions de ce dossier n° 32 pour les mettre à la disposition de nos lecteurs. Elles seront publiées par THEATRUM BELLI au fur et à mesure de leur disponibilité, avant d'être réunies sous une forme complète. Vous trouverez donc ce rappel du but général et de l'articulation du dossier en tête de chaque publication, accompagné de l'indication de la partie à laquelle elle se rattache.

Par le Colonel (ER) Claude Franc, historien du Cercle maréchal Foch

Le général Beaufre dans « [Le drame de 1940](#) » et Marc Bloch dans « [L'étrange défaite](#) », chacun à sa manière compte tenu de son « background » intellectuel, culturel et professionnel ont montré combien la déroute militaire de 1940 relevait en grande partie d'une faillite de commandement. En clair, le commandement, non seulement s'était trompé dans ses choix mais avait commis des fautes graves. C'est donc autour de l'organisation du commandement et de son fonctionnement qu'a été construite et imaginée cette uchronie. Naturellement, quand on « connaît la suite », il est toujours plus aisé d'imaginer quelles décisions auraient dû être prises, d'autant que l'on se sait pas comment les Allemands auraient pu modifier leurs plans en découvrant ces décisions prises à Paris...



Le point de départ en est la nomination de Paul Reynaud aux fonctions de président du Conseil le 20 mars 1940.

Dans la constitution de son gouvernement, Reynaud prend le portefeuille des Affaires étrangères et maintient Daladier à la Guerre, mais, au préalable, il avait obtenu de lui qu'il ne s'opposât pas au départ de Gamelin, qu'il avait toujours couvert de son autorité jusque-là. Au niveau de la présidence du Conseil, Paul Reynaud s'adjoint deux sous-secrétaires d'Etat, Paul Beaudoin pour les relations interalliées et le colonel de Gaulle qu'il nomme général à l'occasion, comme conseiller militaire du gouvernement avec comme première mission de

mettre sur pied un corps cuirassé avant le 15 avril.

Se sachant condamné par la nouvelle équipe gouvernementale, de lui-même, Gamelin présente sa démission de chef d'état-major de la Défense nationale (CEMDN), tout en espérant conserver le commandement en chef des forces terrestres, puisqu'il cumulait les deux fonctions. Investi dans la matinée du 22 mars, Reynaud décide de se rendre à Londres en fin d'après-midi, après avoir présidé un conseil de Défense dont l'ordre du jour en est l'organisation du commandement. La démission de Gamelin de son poste de CEMDN est actée et il est remplacé dans cette fonction essentielle par l'amiral Darlan qui, comme Gamelin, cumule cette fonction avec celle de commandant en chef des forces navales. Par ailleurs, Gamelin est définitivement écarté, puisque le général Georges est nommé commandant en chef des forces terrestres avec le général Doumenc, dans les fonctions de major général pour le théâtre du Nord et du Nord-Est. Il est mis un terme à la scission du GQG entre Montry et La Ferté-sous-Jouarre et l'ensemble des bureaux du GQG est rapatrié à La Ferté, le mouvement devant être achevé le 30 mars. Daladier ayant demandé un poste de « *compensation* » pour Gamelin, atteint par la limite d'âge en décembre suivant, les fonctions de Gouverneur militaire de Paris lui sont offertes. Gamelin refuse avec hauteur et se retire définitivement.

Reynaud convoque un nouveau conseil de Défense pour son retour de Londres, dont l'ordre du jour sera consacré à l'étude de la « manœuvre « *Dyle - Breda* »^[1] dans le but, soit de la maintenir, soit de l'aménager, soit de la supprimer. Le général Georges est chargé de présenter les trois options pour le surlendemain matin. Le général lord Gort, commandant la *British Expeditionary Force* (B.E.F.) est prié d'assister à ce conseil de Défense. Quant au général Doumenc, major général, il lui est demandé, pour le surlendemain après-midi, de présenter les différentes options stratégiques qui s'offrent à l'Allemagne sur le théâtre occidental, de manière à ajuster l'organisation du commandement et le déploiement des grandes unités.

S'agissant de la manœuvre « *Dyle -Breda* », une unanimité s'affiche très rapidement pour estimer que l'option *Breda* est beaucoup trop hasardeuse pour deux raisons : par sa portée d'abord, compte tenu des délais disponibles, mais surtout parce qu'elle contrevient aux principes de la guerre, dans la mesure où la réserve du théâtre du Nord Est (la 7^e Armée) se trouve engagée d'emblée sans aucune possibilité de variantement. S'agissant de l'option « *Dyle* », Georges et Billotte se montrent des plus réservés compte tenu de l'impossibilité politique d'ouvrir la moindre planification avec l'état-major central belge. Billotte plaide pour deux options :

- D'une part, une option « *Escaut* » qui permettrait d'aligner le dispositif allié sur l'Escaut à l'ouest et le sillon Sambre-Meuse à l'est.
- D'autre part, le renforcement du pivot de la manœuvre, au débouché des Ardennes, où, si Huntziger (2^e Armée) se montre réservé quant à une attaque dans ce secteur, Corap (9^e Armée) estime qu'il ne dispose pas des moyens qualitatifs suffisants pour jouer ce rôle de pivot, en préalable immédiat d'une manœuvre d'arrêt.

Le général Prételat, commandant le G.A. 2, renâcle à lâcher des divisions de son groupe d'armées au profit du pivot ardennais, arguant du fait que le « *front de Lorraine* » sous sa

responsabilité constitue le seul front « *actif* » pour y faire tourner les divisions en vue de les aguerrir. Georges a beau jeu de lui rappeler qu'en 1938, lors d'un exercice du Conseil supérieur de la Guerre en carré vert, Prételat commandant alors le parti ennemi avait fait la démonstration sans appel de la perméabilité du massif ardennais à une offensive de vive force^[2].



Crédit : DR.

Georges approuve Billotte et le relevé de décisions indique :

1. La planification « *Dyle - Breda* » est déclarée nulle et non avenue.
2. En conséquence, la 7^e Armée (Giraud)^[3] sera redéployée pour le 10 avril, à la poignée de l'éventail, entre le camp de Sissonne et celui de Mourmelon-Suippes. À ce titre, elle constituera la réserve de théâtre du général Georges. Cette réserve de théâtre se verra augmentée du corps cuirassé dont la mise sur pied est confiée au général de Gaulle qui a déjà proposé le général Delestraint (alors commandant les chars de la 8^e Armée) pour le commander. Le général Georges a entériné ce choix.
3. Les deux armées de pivot seront renforcées pour le 10 avril : deux divisions dont une d'active au profit de la 2^e Armée et un corps d'armée à trois divisions d'active et de série « A » au profit de la 9^e Armée.
4. Alors que la 9^e Armée se trouvait déployée au sud des Ardennes, il lui est prescrit d'engager immédiatement ses renforts à hauteur de la « *position frontière* », c'est-à-dire la Meuse de Mézières à Givet, en vue de valoriser la coupure dans les meilleurs délais, sans attendre l'ordre de mouvement.

5. Quant à la 2^e Armée, il lui est prescrit d'établir une défense dans la profondeur de la Meuse, entre Mézières exclu et Sedan largement inclus.

L'amiral Darlan approuve ce relevé de décisions, en soulignant que le « *maillon faible* » du dispositif allié réside dans le pivot ardennais et, d'autre part, qu'il est indispensable que Georges puisse disposer de réserves conséquentes à son niveau.

Le surlendemain, Doumenc présente les grandes options stratégiques ennemies, en tenant compte des enseignements de la campagne de Pologne du mois de septembre précédent. Elles sont au nombre de trois :

- **Option « Belgique »**, soit- *grosso modo*, la reprise du Plan *Schlieffen* de 1914 par une action en force par la plaine belge, sur la rive gauche de la Meuse, ce terrain étant très favorable au déploiement de grandes unités blindées.
- **Option « Ardennes »** correspondant au thème de l'exercice du C.S.G. de 1938 selon lequel l'ennemi chercherait à atteindre le terrain libre du Bassin Parisien, après avoir franchi en force la Meuse ardennaise au terme d'une vaste infiltration à travers le massif des Ardennes, perméable et faiblement valorisé.
- **Option « Lorraine »**, correspondant au forçage de la Ligne Maginot. Compte tenu des faibles possibilités d'exploitation stratégique, cette option correspondrait plutôt à une option secondaire en soutien des deux premières options.

Darlan et Georges valident ces options et le commandant en chef des forces terrestres décide de réorganiser le dispositif français en trois groupes d'armées correspondant à chacune d'elles.

1. **De la Manche à la Meuse exclue**, le Groupe d'armées 1 du général Billotte ; correspondant à la B.E.F., à la 1^{re} armée et au Corps de cavalerie (rassemblant deux D.L.M.) doit s'opposer à toute action en force allemande dans la plaine belge.
2. **Dans les Ardennes**, le Groupe d'armées 2, confié au général Prételat qui avait démontré l'année précédente la perméabilité du massif, doit interdire la Meuse à l'ennemi depuis Namur inclus jusqu'à Montmédy exclu. Il regroupe les 9^e et 2^e armées et, en Belgique il doit se raccrocher au dispositif belge (dont on ne sait pas grand-chose !).
3. **En Lorraine**, le Groupe d'armées 3 commandé par le général Besson doit garantir l'intégrité de la position fortifiée (Ligne Maginot). Il englobe les 3^e, 4^e et 5^e Armées.

L'amiral Darlan demande expressément que les commandants des GA 1 et 2 planifient avec le G.Q.G. l'engagement des réserves de ce dernier à leur profit, réserves de théâtre qu'il convient de compléter par le corps cuirassé du général Delestraint regroupant les 1^{re}, 2^e et 3^e D.C.R. Il demande qu'une présentation des différentes manœuvres de ces réserves lui soit soumise avant le 30 avril. Il souligne à cet égard que la 7^e armée et le Corps cuirassé (C.C.R.), indissociable, ne seront pas placés sous le commandement des groupes d'armées, mais demeureront actionnés par le G.Q.G. Pour être cohérent, compte tenu du besoin croissant de grandes unités pour répondre au renforcement du pivot ardennais, il annonce qu'il va sans retard demander au général Noguès, commandant le théâtre d'opérations d'Afrique du Nord, d'envoyer cinq divisions d'Afrique du Nord vers la métropole. Enfin, après avoir pris l'avis de Georges et de Doumenc, il annonce qu'il va réorienter Armand, ministre de l'Armement, vers la production d'armements antichars et d'antiaériens, systèmes d'armes dont les déficits sont les

plus criants au sein des grandes unités terrestres.

Enfin, Darlan annonce qu'il va le surlendemain se rendre à Londres, y conférer avec l'amiral Pound, *First Lord of the Fleet*, pour planifier les mesures navales à prendre en cas d'entrée en guerre de l'Italie. Son intention est de faire attribuer à la marine française le blocus des côtes libyennes par la Flotte pour interdire tout renforcement italien en direction de Tripoli ou de Tobrouk.

Dans ces conditions, lorsque la *Wehrmacht* s'engage à l'Ouest le 10 mai 1940, l'armée française et la B.E.F. se trouvent organisées et déployées de façon telles qu'en Belgique, l'ennemi ne peut « mordre » les positions alliées de l'Escaut de de la Sambre, et surtout, il subit un grave échec sur la Meuse, en ne pouvant la franchir en aucun point du dispositif français. Tenue dans les mains fermes de l'amiral Darlan et du général Georges, l'armée française est ainsi prête à la contre-offensive salvatrice.

NOTES :

1. La « manœuvre Dyle » consistait à porter l'essentiel des forces mobiles françaises sur cette rivière située au nord de Bruxelles afin de contrer une attaque allemande par la Belgique. Son extension « *Breda* » prévoyait de pousser plus loin vers le nord, jusqu'aux Pays-Bas. C'est l'exécution de cette manœuvre dès le 10 mai 1940 qui piégea la masse de manœuvre franco-britannique, surprise par la percée allemande par les Ardennes.
2. Cet exercice avait fait couler beaucoup d'encre, mais Gamelin, alors vice-président du CSG n'a pas retenu les conclusions du général Prételat, lequel, du commandement du GA 1 en Belgique, avait été transféré à celui du GA 2, c'est-à-dire la Ligne Maginot et les troupes d'intervalle. Le colonel Le Goyet souligne cet épisode dans son ouvrage *Missions de liaison*.
3. 2 corps d'armée dont un motorisé et une D.L.M.